

AUTRES RESSOURCES

Fondation OLO

Aide alimentaire pour les femmes enceintes et leur bébé

<https://fondationolo.ca/>

(Contactez votre CLSC pour plus d'information)

Mamie-Lait

Service de soutien pour les futures mères et les nouvelles mères en matière d'allaitement

<https://mamielait.com/>

Les Perséides - Soutien au deuil périnatal

<http://www.lesperseides.org/>

Les relevailles

Service pour les nouveaux parents

<https://www.relevaillesquebec.com/>

CONTACTEZ-NOUS

Pavillon Maurice Pollack,
local 2229

Téléphone: (418)656-2131
poste 403405

<https://apetul.asso.ulaval.ca/>

Aussi sur Facebook!

APÉtUL
Association des parents étudiants
de l'Université Laval

JE SUIS ÉTUDIANTE ET FUTURE MAMAN

QUELS SONT MES DROITS?





LA POLITIQUE RELATIVE AUX ÉTUDIANTES PARENTS PEUT M'AIDER

Tu as appris ta grossesse alors que tu es aux études?

Tu te poses de multiples questions sur la suite de tes études et sur l'arrivée de ton bébé?

C'est tout à fait normal! Une chose est certaine, en tant que future maman, tu as droit à des accommodements.

COMMENT AVOIR ACCÈS À CES ACCOMMODEMENTS?

ÉTAPE 1: RENSEIGNE-TOI!

Avant de faire reconnaître ton statut d'étudiante enceinte, informe-toi sur tout ce qu'offre l'Université Laval. Une page dédiée au statut d'étudiant parent est disponible à partir de l'onglet «Étudiants actuels» sur le site de l'Université Laval. Descends jusqu'à voir une section «Étudiants parents».

<https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/etudiants-parents>.

ÉTAPE 2: TROUVE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

En tant qu'étudiante enceinte, tu devras fournir un certificat médical attestant ta grossesse pour avoir accès aux accommodements.

ÉTAPE 3: REMPLIS LE FORMULAIRE

Sur la page dédiée aux parents-étudiants, trouve le bouton indiqué «Faire reconnaître votre statut d'étudiant parent»

https://formulaireweb.ulaval.ca/reg/formulaire_pieces_etudiant_parent/fr

Le formulaire et les pièces justificatives, seront envoyés au Bureau du registraire. Tu recevras une attestation lorsqu'ils seront approuvés.

JE SUIS AU TOUT DÉBUT DE MA GROSSESSE ET J'AI DES NAUSÉES QUI ONT UN IMPACT SUR MES ÉTUDES. QUE FAIRE?

Avant toute chose, une fois que tu as reçu ton attestation prouvant ton statut d'étudiant parent, discute avec tes professeur(e)s pour voir si des accommodements peuvent être faits. Prévois un billet du médecin pour prouver la sévérité de tes symptômes.

JE VIENS DE FAIRE UNE FAUSSE COUCHE ET JE DOIS PRENDRE CONGÉ. QUI AVISER?

Avec ton attestation et ton billet du médecin, contacte tes professeur(e)s pour les aviser de la situation.

JE VAIS ACCOUCHER TRÈS BIENTÔT, J'AIMERAIS PRENDRE UN PEU DE TEMPS POUR ME CONSACRER À MON BÉBÉ SANS PERDRE MES AVANTAGES D'ÉTUDIANTE

Rencontre ta direction de programme pour en discuter. Tu pourrais bénéficier d'un droit d'absence de longue durée.